

Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire (CECM)

Réunion tenue le 13 mai 2021– via TEAMS

PROJET

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h	Isabelle Benoit	Travailleuse sociale, Programme jeunesse	X	
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Isabelle Bombardier	Coordonnatrice en résonance magnétique	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 14 janvier 2021	X		Ahmed Douadi	Coordonnateur en génie biomédical, trésorier du CECM	X	
4. Affaires découlant des réunions précédentes			Guy Jolicoeur	Travailleur social, président du CECM		X
5. Nouvelles du président-directeur général		10h15	Nadine Lajeunesse	Ergothérapeute	X	
6. Nouvelles de la DSM		10h30	Marcel Landry	Conseiller cadre innovation et pratiques exemplaires	X	
7. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire		10h45	Magali Leblanc	Physiothérapeute et secrétaire du Conseil multidisciplinaire	X	
8. Bilan 2020-2021 à adopter		11h00	Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM volet pratiques professionnelles	X	
9. Nouveaux membres		11h15	Sylvain Lemieux	Président-directeur général	X	
10. Liste des membres		11h25	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires		X
11. AGA automne 2021	X	11h30	Martin St-Georges	Organisateur communautaire	X	
12. Calendrier des rencontres 2021-2022		11h35	Myriam St-Laurent	Travailleuse sociale		X
13. Commission Laurent	X	11h40	Christine Sicard	Travailleuse sociale	X	
14. Main d'œuvre	X	11h45				
15. ACMQ		11h50				
16. Varia	X	11h55				
17. Prochaine réunion ordinaire : le 17 juin 2021						
18. Clôture de la réunion		12 h				

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	La réunion débute à 10h00. Les membres échangent sur les élections au CECM et les avantages du vote électronique qui a eu un impact certain sur la mobilisation des membres, avec la collaboration de tous et chacun dans la préparation des élections.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par Mme Leblanc, appuyé par M. Douadi, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 14 janvier 2021	<p>Il est proposé par M. Douadi, appuyé par Mme Benoit, d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire du 14 janvier 2021 avec la correction suivante :</p> <p>Correction du titre d'emploi de Ahmed Douadi : Remplacer « Technicien en génie biomédical, trésorier du CECM » par « Coordonnateur en génie biomédical, trésorier du CECM ».</p> <p>Le compte rendu est adopté à l'unanimité.</p>	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget de formation : Pas de nouvelles rencontres du CMPC et en l'absence de M. Jolicoeur, M. St-Georges va contacter Mathieu Hamel pour convoquer une rencontre du sous-comité. M. Landry informe les membres que les montants sont reconduits en ce qui a trait au budget de formation, mais les montants en lien avec la lettre d'entente 31 ne peuvent pas être reconduits. M. St-Georges demande s'il serait possible d'obtenir une évaluation chiffrée pour avoir des indicateurs clairs et apprécier le manque à gagner. M. Landry suggère de s'adresser à Mme Nathalie Mavrikakis pour obtenir l'information. M. Legris exprime sa préoccupation sur le fait que les membres aient un accès facilement à des formations. Mme Lajeunesse témoigne de son expérience pour l'accès à des formations dans son secteur, elle recommande d'informer les employés sur la logistique et l'ouverture et la compréhension des gestionnaires pour donner l'accès à des formations. M. Landry suggère de faire le suivi du sujet avec Mme Mavrikakis, pour que l'information soit bien diffusée dans les 5 directions clientèles. Par ailleurs, Mme Sicard demande ce qui est fait dans l'organisation pour l'expertise à l'interne. M. Landry informe qu'après avoir signalé les formations souhaitées à son gestionnaire, selon les besoins identifiés dans leur direction pour toute l'année, le gestionnaire doit par la suite s'assurer qu'une priorisation est faite pour le développement des compétences. M. 	<p>M. St-Georges fera le suivi avec Mathieu Hamel</p> <p>M. St-Georges fera le suivi avec Mme Mavrikakis</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		<p>Landry explique que le gestionnaire se met en lien avec le conseiller cadre pour les formations prioritaires.</p> <p>M. Douadi dit que le sujet a été adressé au sein du CMPC, de la difficulté du processus de communication et le constat d'un décalage entre le demandeur et le gestionnaire. L'amélioration du processus passe par la reprise des discussions et une meilleure communication.</p> <p>M St-George rajoute qu'il faut s'assurer d'une diffusion à l'interne et de moments stratégiques par rapport au processus de formation et aussi de regarder au sein de nos directions et dans l'action de notre emploi au quotidien : Est-ce qu'on vous interpelle pour nos besoins en formation? Est-ce que votre gestionnaire fait vivre à l'intérieur de votre équipe, le développement des compétences et le maintien des compétences par la formation?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PII : M. Legris n'a pas eu de retour de Mme Nguyen, il va faire une relance à ce sujet. ▪ Présentation sur la modernisation des CHSLD : M. Legris suggère de faire le suivi avec Mme Nathalie Chauvin. 	<p>M. Legris fera le suivi avec Mme Nguyen</p> <p>M. St-Georges fera le suivi avec Mme Chauvin</p>
5.	Nouvelles du président-directeur général	<p>M. Lemieux et les membres échangent sur les élections au CECM. M St-George souligne les efforts de gens à l'interne, au niveau des communications et Mme Benchabane. Il annonce les noms des gagnants aux élections du CECM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élise Castonguay, orthophoniste, Hôpital Maisonneuve Rosemont ▪ Véronique Jarry-Boileau, psychologue, CLSC Saint-Michel ▪ Isabelle Benoit, travailleuse sociale, CLSC Saint-Michel <p>M. Lemieux résume l'état de situation covid :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Est de Montréal semble avoir été plus épargné dans la 3^e vague ▪ Les hospitalisations sont à la baisse, les transmissions communautaires sont à la baisse ▪ Vaccination est à la hausse, va bien ▪ Stratégie avec les écoles à identifier et convenir durant le calendrier scolaire ▪ Nos milieux sont majoritairement vaccinés, parmi les meilleurs dans la grande région de Montréal, quelques milieux refusent toujours la 	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		<p>vaccination pour diverses raisons mais il y a eu une croissance importante, de plus de 80% des employés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Isolement de 14 jours lorsque contact avec personne ayant le Covid: règles vont s'assouplir dans les prochaines semaines ▪ 2^e dose : règles vont s'assouplir également <p>Vers la fin de l'urgence sanitaire, on présume que pour la fin août début septembre, cela devrait s'estomper et arrêter. Les centres de dépistage et de vaccination vont se maintenir, vers un retour à une nouvelle réalité.</p> <p>Volet ressources humaines : besoins criants pour les titres d'emploi des infirmières et inhalothérapeutes. Le comité de direction travaille présentement sur une stratégie organisationnelle avec un suivi rigoureux. Il y a un défi de recrutement pour les autres titres d'emploi mais actuellement il y a des lits de fermés en CHSLD et en centre hospitalier faute de main-d'œuvre de catégorie 1.</p> <p>Plan de déconfinement : présenté la semaine prochaine, les paliers seront maintenus en lien avec la couverture vaccination et la capacité hospitalière, toujours avec une réserve au niveau des variants.</p> <p>CHSLD : tous les résidents ont reçu leur deuxième dose de leur vaccin et on complète les RPA d'ici début juin.</p> <p>M. Lajeunesse demande si l'assouplissement des mesures est également pour les écoles. M. Lemieux n'a pas plus d'informations à ce sujet pour le moment. Lorsque nous aurons atteint un taux de couverture de 75%, il y aura un assouplissement. L'accès à la deuxième dose devrait être beaucoup plus vite de ce qu'on a connu pour la première dose.</p> <p>Preuve vaccinale : envoyée par courriel progressivement à télécharger ou version papier, pour le moment pas d'intentions gouvernementales sur l'utilisation de la preuve vaccinale au Québec, probablement demandée pour les voyages à l'étranger.</p> <p>Comité santé mentale : on réunit les expertises en santé mentale de 5 instituts de santé mentale du Québec, ce comité sera composé de : IUSMM, Douglas, Robert-Girard, Pinel, Centre Sud, pour travailler à développer les services de santé mentale afin de pallier à la recrudescence des besoins en santé mentale sur notre territoire, on a été chercher de l'aide de psychologues en pratique privée pour nous aider à diminuer les listes d'attente durant les derniers mois, cela a permis de beaucoup diminuer la liste d'attente, nous avons autour de 1000 demandes en attente de services. Nous étions à 2000, il y a quelques</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<p>mois. M. Lemieux ajoute que cette mise en commun est en complémentarité avec la prise en charge des différentes clientèles en santé mentale. Une volonté de mettre à profit l'expertise dans les instituts pour faire évoluer la pratique au Québec.</p> <p>Mme Sicard demande si ce regroupement va améliorer les services en CLSC et dans les hébergements en santé mentale pour la pratique en première ligne. M. Lemieux explique que ceci est pour accompagner l'ensemble du continuum, pas uniquement pour le développement des surspécialités. Elle réitère l'importance de sonder les intervenants pour avoir la bonne information dans l'identification des besoins et diriger la clientèle vers la bonne ressource.</p> <p>Plan de rétablissement : présentation faite par Julie Provencher ce matin au CECM.</p> <p>Nouvelle réalité post-covid : rencontré l'équipe médicale pour discuter des travaux soutenus sur les activités hospitalières et la volonté organisationnelle vers le virage ambulatoire; le CECM sera interpellé également à ce sujet.</p> <p>Mme Bombardier fait un retour sur la pénurie et demande ce qui se fait concrètement au niveau du recrutement. Elle trouve inquiétant de penser aux prochaines années dans tous les secteurs. M. Lemieux confirme que nous sommes conscients du défi de l'heure au Québec et les agences sont au cœur de la réflexion, que des discussions avec les instances gouvernementales sont en cours afin de voir la possibilité de diminuer les agences. Il faut travailler en séquence, avec une structure pour lancer le focus sur des professions. Elle souligne que même avec le virage ambulatoire, cela demande plus de personnel. M. Lemieux répond que cependant l'ambulatoire peut être plus attractif, ce qui nous permet de concentrer plus d'emplois de jour et sur semaine. Il espère que les négociations provinciales en cours permettront d'avancer dans ce dossier.</p> <p>Nous avons présentement 5000 employés dans le bassin Je contribue, sommes à analyser si on peut recruter des nouveaux employés parmi ce groupe.</p> <p>M. Douadi souligne que l'enjeu de la main d'œuvre a toujours existé : comment on va gérer la main d'œuvre d'après covid. Le processus sera-t-il analysé au niveau des départements de gestion interne du personnel pour assurer la rétention à long terme. En conclusion, M. Lemieux présentera le portrait RH de façon plus structurée à la prochaine rencontre.</p>	<p>M. Lemieux présentera le portrait RH à la prochaine rencontre</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
6.	Nouvelles de la DSM	<p>M. Legris informe les membres sur les nouvelles de la DSM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande de soutien du programme jeunesse sur l'accompagnement des équipes vu l'augmentation du taux de risque suicidaire avec l'effet de la covid. ▪ Santé et bien-être des hommes / violence conjugale : effet de la covid sur la difficulté des hommes d'aller chercher de l'aide. M. Legris souligne l'apport de M. Landry dans ce dossier, qui est rapidement devenu le point de référence au Québec. Toutes les directions cliniques ont un plan local spécifique pour adresser le sujet. ▪ Mandat du CQPCI en révision : on souhaite que les conseils jouent un rôle plus actif avec un point à l'ordre du jour en permanence au CQPCI, afin d'avoir une voie sur les enjeux, avec une visibilité accrue du conseil multidisciplinaire. La révision du mandat va être validé au CODIR ou au comité de coordination du CIUSSS. On repositionne le rôle de ce comité qui est de s'assurer de l'arrimage dans l'implantation des pratiques et tout le volet opérationnel des directions cliniques. Cela va être la même chose pour le CMDP et CII. Le partenariat de soins et services est un dossier que nous avons mis en priorité, dans l'exécutif ce dossier était travaillé avec Vincent Dumez, un patient partenaire de l'Université de Montréal. On finalise le déploiement des travaux sur le partenariat de soins et services. Comment dans notre CIUSSS on implique le patient à l'intérieur de ses propres soins et comment on l'implique dans les prises de décisions qui le concerne. Ce dossier va être suivi dans le cadre du CQPCI. ▪ Politique et procédure d'évaluation des compétences a été redéposé. M Legris la déposera au CODIR, cela veut dire qu'elle va être adoptée bientôt. M. Legris fait part que les enjeux du CECM en lien avec la politique ont été adressés et que les corrections ont été apportées dans la mesure du possible. M. Douadi demande si on aura une nouvelle version avec les commentaires du CECM intégrés. M. St-Georges confirme que la version modifiée a été envoyée aux membres du CECM. M. Legris explique que les deux points soulevés par le CECM ont été adressés avant le dépôt de la politique au comité de direction : premier point : la politique concerne tout le monde dont les gestionnaires, et le deuxième point : le sentiment de manques de neutralité et d'objectivité dans le processus. <p>Le conseil n'a pas précisé ou apporté les changements dans les éléments de contenu. M Legris l'a ramené au comité de travail, cela fait partie de l'ensemble des commentaires autres que nous avons reçu de tout le</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		<p>CIUSSS et la version que nous avons, c'est après avoir rassemblé tous ses éléments et c'est la version qui a été déposée. Depuis, il n'y a eu aucun commentaire des autres directions depuis le dépôt de cette dernière version au CODIR. M St-George nous invite à prendre un espace pour revoir le document qui nous a été déposé et à réagir à ce moment-là par écrit. Après discussion, M. Legris suggère de préciser l'endroit dans le document si nous avons des phrases que nous ne sommes pas d'accord pour pouvoir apporter les modifications dans le contenu.</p> <p>M. St-George mentionne que peut-être ce n'est pas quelque chose qui se modifie à l'intérieur d'une politique mais peut-être que cela devra faire l'objet d'un dépôt d'un avis de la part du CECM au CA pour nommer la difficulté ou le malaise qu'on a déjà exprimé par rapport à cette politique. M Legris mentionne que la politique et procédure sont très attendus pour qu'on clarifie le rôle entre le professionnel, le gestionnaire, les relations de travail et les pratiques professionnelles.</p> <p>M. Douadi précise que le regard est par rapport au respect du processus d'embauche et le processus d'accompagnement dans le déclenchement des enquêtes de la part des gestionnaires, d'après les règlements du CIUSSS. Parce que lors d'une faute grave, c'est la personne qui a fait l'acte, mais il faut avoir respecté le processus d'embauche et d'accompagnement. M Legris demande de regarder dans la procédure où on le mettrait, il comprend son point. L'idée de base, c'est de donner le meilleur soutien qu'on peut surtout avec le manque de ressources humaines qu'on a en ce moment. M Douadi mentionne qu'il faut regarder lors du déclenchement d'une enquête, on s'assure par écrit que les deux processus ont été respectés au niveau de notre organisation. M Legris mentionne de lui dire où il faut le rajouter.</p> <p>En conclusion, en suivi de la suggestion de M. St-Georges, il est convenu de se réunir et d'élaborer un avis sur les propositions par rapport à cette politique. Mme Sicard demande de l'information sur le CODIR et les politiques. Elle demande si les syndicats ont été informés. M Legris mentionne que les syndicats sont consultés après le dépôt, c'est le volet des relations de travail, du droit de gestion qui guide la production. C'est la mécanique habituelle du CIUSSS.</p> <p>M. Landry fait la mise à jour du Centre d'excellence :</p> <p>Conférence de l'ergothérapie le 12 mai avec 100 participants à la conférence</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Midis à savoir : le sujet de l'aide médicale à mourir, conférence de 3 	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<p>médecins du centre de recherche d'HMR, à des projets innovateurs dans l'Est en lien avec l'anesthésie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fin mai, regroupement disciplinaire en orthophonie ▪ Juin, rendez-vous scientifique : présentation de thèse en 180 secondes, dont celle de M. Luc Legris. Cela deviendra une activité régulière à l'automne et à l'hiver. M. Legris demande de solliciter des gens dans vos secteurs qui seraient intéressés à présenter leur thèse et de communiquer avec Rémi Beauregard, conseiller clinique psycho-social. ▪ Recevoir bientôt, le sondage annuel pour avoir vos suggestions en termes de conférence tant disciplinaire ou encore interdisciplinaire. L'année prochaine, nous allons cibler d'autres titres d'emploi. ▪ Page web : informations à venir la semaine prochaine des communications d'un plan de déploiement de la page web pour l'automne prochain et dans les phases pré-déploiement, il y aura la présentation du projet de la firme Cossette. Les conseillers cadres, conseillers cliniques et les membres du CECM allons avoir une présentation. ▪ Lancement du Centre d'excellence en soins infirmiers cette semaine, invite à consulter la page web car cela sera la même structure de base pour le lancement de celle du CECM. M. Legris trouve intéressant l'aspect humanogramme, une photo de tous les conseillers DSI où on présente leurs champs d'expertise, cela serait intéressant pour le conseil multidisciplinaire. M Landry mentionne que c'est déjà fait. Cela donne une visibilité pour les employés, les maisons d'enseignement, une bonne façon de nous faire connaître. 	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges fait la mise à jour des nouvelles du président du conseil multidisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vu l'absence de M. Jolicoeur et l'arrivée des nouveaux membres, les représentations aux différents comités seront remaniées, et les nouveaux membres seront sollicités pour leur intérêt à ces comités. ▪ Il va y avoir une planification des différents comités internes et où on assume des représentations afin de s'assurer de s'ouvrir des espaces d'échange et d'information de ce qui est discuté au sein de ces comités. ▪ La reprise des activités régulières : 	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Première rencontre du comité depuis janvier; on continue la présentation dans les regroupements professionnels; des documents à produire suite à des présentations; Vendredi est le prix du jury de reconnaissance pour l'organisation, à se reparler de ce processus et la représentation. Il constate que les candidatures déposées sont assez concentrées à un certain niveau, une publicité ciblée dans les équipes pourrait être bénéfique; accueil des nouveaux membres; organisation pour l'année prochaine ▪ AGA à l'automne le 6 ou 13 octobre, rendez-vous de planification dans les prochaines semaines, il ne pense pas que cela sera en présentiel. ▪ ACMQ : activités qui sont prévues, ACMQ est à la recherche d'administrateurs. M. Lemieux soutient l'initiative de l'implication à l'ACMQ, si les membres veulent s'impliquer, cela donne un portrait au niveau provincial des conseils multidisciplinaires. 	
8.	Bilan annuel 2020-2021	Le bilan annuel est déposé. L'adoption du bilan est proposée par Mme Lajeunesse appuyé par M. Douadi. Le bilan annuel est adopté à l'unanimité.	
9.	Nouveaux membres	Lors d'une rencontre de travail du comité, les nouveaux membres seront accueillis et les mandats et comités seront redistribués.	
10.	Liste des membres	Mme St-George souligne la persévérance de nos membres pour obtenir la liste des membres, avec les adresses courriels personnels. Mme Leblanc mentionne que les courriels personnels ont grandement aidé au taux de participation lors des élections, en espérant pouvoir les utiliser lors des prochaines élections. Il faut garder une vigilance dans les titres d'emplois sur la liste.	
11.	AGA	AGA date à confirmer, au début octobre.	
12.	Calendrier des rencontres	Une rencontre par mois à poursuivre. Un calendrier pour l'année prochaine sera produit dans les meilleurs délais.	
13.	Commission Laurent	Le rapport a été déposé, un échange s'ensuit avec les membres et M. Lemieux. M. Lemieux s'exprime sur le rapport, il dit que c'est une bonne nouvelle, et que sujet sera discuté au prochain comité de direction, il serait bien de revenir sur le sujet à une prochaine rencontre du CECM.	
14.	Varia	M. St-Georges soumet une motion de félicitations pour remercier toutes les personnes qui ont rendu possible les élections. M. Douadi appuie cette motion.	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
15.	Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 17 juin 2021.	
16.	Clôture de la réunion.	Il est PROPOSÉ , dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU de lever la réunion à 12 h00.	

Président

Secrétaire